

Agence wallonne pour la Sécurité routière - AWSR

Appel à candidatures

L'AWSR engage un.e ergothérapeute temps plein au DAC - Département d'Aptitude à la Conduite

Le rôle de l'AWSR est d'initier les politiques et actions nécessaires afin de contribuer à une réduction du taux d'accidentalité et de mortalité sur les routes wallonnes. Ainsi, conjointement aux acteurs de contrôle, nos activités de sensibilisation, de formation, d'analyse et d'accompagnement des citoyens visent à améliorer leur comportement sur les routes pour davantage de sécurité routière.

La mission du DAC est d'évaluer et de déterminer l'aptitude à conduire des citoyens wallons (futurs) détenteurs d'un permis de conduire qui, suite à une affection médicale, une maladie (congénitale ou acquise) ou un accident de la vie, présentent une diminution fonctionnelle pouvant compromettre une conduite en toute sécurité.

Le DAC veille, au travers de sa décision finale et en conformité à la loi, à trouver un équilibre entre le besoin de mobilité et d'autonomie de chacun et l'enjeu de sécurité routière.

L'équipe pluridisciplinaire est composée de médecins, de neuropsychologues et d'ergothérapeutes experts en adaptation du véhicule.

Dans le cadre d'un départ à la retraite, le DAC engage un nouvel ergothérapeute.

La mission des ergothérapeutes au DAC

Les ergothérapeutes ont pour mission d'évaluer si, en situation réelle, les troubles fonctionnels présentés par une personne se répercutent concrètement sur sa conduite ou si elle a développé des techniques de compensation suffisantes pour limiter leurs effets directs.

Le DAC a également pour mission de déterminer si nécessaire, les adaptations à apporter au véhicule et fixe les conditions et restrictions éventuelles à la conduite.

Les conclusions de l'ergothérapeute sont confrontées aux résultats des éventuels autres bilans effectués au DAC, à savoir un bilan médical et/ou neuropsychologique. La décision est collégiale.

Responsabilités

Au quotidien :

- Identifier sur base des informations médicales transmises les troubles locomoteurs, sensoriels et/ou perceptivo-cognitifs pouvant affecter la conduite automobile.
- Examiner les personnes atteintes d'un trouble fonctionnel :
 - o Effectuer un bilan fonctionnel (coordination, sensibilité, force et mobilité),
 - o Effectuer un test visuel à l'aide d'un appareillage adapté.
- Effectuer avec la personne un ou plusieurs test(s) de conduite pratique en situation réelle avec un véhicule du DAC équipé de la double commande afin de vérifier si les troubles fonctionnels constatés ou supposés se manifestent également lors de la participation au trafic ou si elle est capable de mettre en place des techniques de compensation pour pallier les trouble(s) fonctionnel(s) et/ou cognitif(s).



- Les tests pratiques s'effectuent dans 19 antennes du DAC répartis dans toute la Wallonie.
- En fonction des difficultés rencontrées, proposer et tester avec la personne les solutions techniques les plus adaptées à sa situation.
 - Analyser en équipe l'ensemble des données médicales et paramédicales récoltées et émettre un avis sur l'aptitude du candidat (avec ou sans adaptation, condition et/ou restriction), à soumettre au médecin spécialisé du DAC.
 - Rédiger la décision finale ainsi qu'une fiche technique en cas d'adaptation du véhicule.

Ponctuellement en tant qu'expert :

- Assister diverses instances (médicales, paramédicales, juridiques, politiques...) concernant la problématique de l'aptitude à la conduite.
- Présenter les missions du département lors de séminaires, conférences ou réunions avec le réseau professionnel.
- Assurer une veille sur les aspects fonctionnels et l'aptitude à la conduite.
- Développer une connaissance approfondie des différentes solutions techniques pour adapter le poste de conduite d'un véhicule.

Profil

Connaissances et compétences exigées :

- Graduat ou baccalauréat en ergothérapie.
- Expérience professionnelle utile d'au moins 3 ans.
- Expérience en centre de revalidation est un plus.
- Qualités humaines, empathiques et de communication.
- Capacité à prendre et à défendre ses décisions et responsabilités (vis-à-vis du candidat).
- Capacités de rédaction explicites.
- Titulaire au minimum d'un permis de conduire de catégorie B (le permis A et/ou C est un atout ou vous êtes d'accord d'envisager de les passer).
- La connaissance de l'anglais, du néerlandais et/ou de l'allemand est un atout.

Connaissances et compétences attendues :

- Affinité pour la sécurité routière, volonté de s'engager durablement pour une mission de service au citoyen.
- Agilité et capacité à travailler de manière autonome, tout comme en équipe.
- Personnalité proactive, orientée résultats.
- Sens pratique, créatif et curieux.

Contrat et avantages

- Contrat à durée indéterminée à temps plein.
- Salaire établi en référence à l'échelle barémique de la Région wallonne.
- Divers avantages extra-légaux.
- Cadre de travail agréable et dynamique dans une structure à taille humaine.
- Localisation à Jambes, déplacements en antennes.
- Formation préalable en situation réelle avec l'équipe en place.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées **au plus tard le 10 février 2023** à l'attention de Mme Sylvia SICURELLA à l'adresse mail suivante : emploi@awsr.be.